

CEREMONIE DE PARRAINAGE DU VENTOSE

21 JUILLET 2012 – PLACE DES ARAWAKS

INTERVENTION DU MAIRE

FIL CONDUCTEUR

- Monsieur le Capitaine de Frégate Matthieu DOUILLET, commandant la Frégate de Surveillance « VENTOSE »,
- Monsieur le Délégué Général de l'Association des Villes Marraines, Monsieur Gérard MOUKBIRIAN,
- Mesdames et Messieurs es qualité,
- Mesdames, Messieurs,

Par délibération en date du 1^{er} juin 2011, notre Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'approuver la demande officielle de parrainage de la Frégate de Surveillance « Ventose » par la ville de Schoelcher.

Cette demande officielle a fait suite à un accord de principe reçu préalablement par notre collectivité du Chef d'Etat Major en date du 10 février 2010.

En effectuant cette demande, notre collectivité entendait et entend toujours satisfaire à plusieurs objectifs principaux :

- Favoriser l'éducation et la formation des Jeunes Schoelchérois aux missions de Sécurité nationale dévolues aux Forces Armées ;
- Permettre à notre Jeunesse de découvrir les ouvertures professionnelles possibles grâce au savoir-faire et aux métiers proposés par les Forces Armées ;

- Contribuer à la promotion de l'histoire maritime et militaire de la Ville de Schoelcher.

Par décision en date du 28 juillet 2011, l'Amiral Pierre-François FORISSIER, Chef d'Etat Major de la Marine, a donné son agrément pour le Parrainage de la Frégate de Surveillance F 733 « VENTOSE » par la Ville de Schoelcher.

La Ville de Schoelcher est particulièrement honorée de faire partie du cercle restreint des collectivités territoriales qui ont l'avantage de parrainer une unité opérationnelle des Forces Armées.

En cette date du 21 juillet 2012, je suis particulièrement fier, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, de vous accueillir à l'occasion de cette cérémonie de Parrainage de la Frégate de Surveillance « VENTOSE ».

Je vous remercie d'avoir répondu aussi nombreux à notre invitation d'honorer de votre présence cette cérémonie de Parrainage.

L'équipe municipale et moi-même avons décidé de placer la fête de Schoelcher cette année sous le haut patronage des festivités organisées autour de la réception initiale de notre filleul la frégate « Ventose » par la collectivité Mairaine qu'est la Ville de Schoelcher.

Il est, à nos yeux, très important que le Parrainage du Ventose soit partagé par le plus grand nombre de Schoelchérois.

Je me réjouis, qu'à l'issue de cette cérémonie qu'un stand d'information sur la frégate et que des visites du bateau soient proposées à tout un chacun dans l'après midi.

Je l'ai indiqué en amont de mon propos, le parrainage n'est pas et ne doit pas être une affaire d'élus, ou d'un groupe d'initiés.

Il est primordial que le Parrainage du Ventose par la Ville de Schoelcher doit être l'affaire de tous les Schoelcherois.

Au travers de ce Parrainage, la Ville de Schoelcher se doit de construire une fierté identitaire, de s'ouvrir au monde et d'affirmer son rayonnement au-delà des frontières martiniquaises.

Ce chemin a déjà été entamé avec les liens d'échanges qui se sont tissés, durant l'année scolaire qui vient de s'achever, entre deux établissements scolaires de Schoelcher et les membres de l'équipage du Ventose dans le cadre du concours national des Villes Marraines.

Ce parrainage devra être renforcé, dans les mois à venir par la mise en place, autant que faire se peut, de passerelle de formation, de découverte des métiers proposés par les Forces Armées Maritimes.

Une réflexion a déjà été entamée dans ce sens et devra aboutir prochainement à la signature d'un protocole de jumelage.

La qualité des relations qui sont aujourd'hui établies entre la Frégate Ventose et notre collectivité nous permet d'augurer une longue et bonne vie à ce Parrainage.

Je ne pourrais terminer mon intervention sans avoir salué très sincèrement la présence du Vice Amiral Loïc RAFAELLI, Commandant Supérieur des Forces Armées des Antilles qui participe, en qualité de Grand Témoin, à cette cérémonie de Parrainage.

Je me dois aussi de saluer Monsieur Gérard MOUKBIRIAN, le Délégué Général de l'association des Villes Marraines des Forces Armées sous l'égide de laquelle est placée cette cérémonie de Parrainage.

La Ville de Schoelcher est honorée de son adhésion à l'association des Villes Marraines des Forces Armées.

Je vous remercie, au nom du Conseil Municipal de la Ville de Schoelcher et de tous les schoelchérois, de votre présence.

Je ne souhaite pas être plus long et remercie, tous et toutes de votre attention.